

Mention : Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)	
Parcours : <ul style="list-style-type: none"> - Cartographie des espaces à risques (CER) - Géographie et aménagement des espaces maritimes (GAEM) - Sociétés, Aménagement et Gouvernance des territoires (SAGT) 	
Parcours	Cartographie des espaces à risques (CER)
Résultats académiques	<ul style="list-style-type: none"> - Moyennes générales des années et des semestres du premier cycle universitaire. - Moyennes des champs thématiques et méthodologiques en adéquation avec les orientations du parcours.
Compétences académiques	<ul style="list-style-type: none"> - Les compétences académiques seront appréciés à la lecture de l'ensemble des pièces du dossier par la commission pédagogique de sélection de la mention (CV, lettre de motivation...).
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> - Le savoir-être sera apprécié à la lecture de l'ensemble des pièces du dossier par la commission pédagogique de sélection de la mention (CV, lettre de motivation...).
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	<ul style="list-style-type: none"> - La motivation, la connaissance de la formation et la cohérence du projet seront tout particulièrement appréciés à la lecture de la lettre de motivation des candidats. Celle-ci constitue un document essentiel de leur dossier. Elle présente leur projet de formation (M1 et M2) et leur perspective professionnelle.
L'engagement, aux centres d'intérêt, aux réalisations dans le secteur universitaire ou extra-universitaire	<ul style="list-style-type: none"> - Tout type d'engagement (citoyen, étudiant, associatif) et/ou expérience(s) professionnelle(s), notamment en lien avec la formation, peuvent constituer un atout.
Parcours	Géographie et aménagement des espaces maritimes (GAEM)
Résultats académiques	<ul style="list-style-type: none"> - Moyennes générales des années et des semestres du premier cycle universitaire. - Moyennes des champs thématiques et méthodologiques en adéquation avec les orientations du parcours.
Compétences académiques	<ul style="list-style-type: none"> - Les compétences académiques seront appréciés à la lecture de l'ensemble des pièces du dossier par la

	commission pédagogique de sélection de la mention (CV, lettre de motivation...).
Savoir-être	- Le savoir-être sera apprécié à la lecture de l'ensemble des pièces du dossier par la commission pédagogique de sélection de la mention (CV, lettre de motivation...).
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	- La motivation, la connaissance de la formation et la cohérence du projet seront tout particulièrement appréciés à la lecture de la lettre de motivation des candidats. Celle-ci constitue un document essentiel de leur dossier. Elle présente leur projet de formation (M1 et M2) et leur perspective professionnelle.
L'engagement, aux centres d'intérêt, aux réalisations dans le secteur universitaire ou extra-universitaire	- Tout type d'engagement (citoyen, étudiant, associatif) et/ou expérience(s) professionnelle(s), notamment en lien avec la formation, peuvent constituer un atout.
Parcours	Sociétés, aménagement et gouvernance des territoires (SAGT)
Résultats académiques	- Moyennes générales des années et des semestres du premier cycle universitaire. - Moyennes des champs thématiques et méthodologiques en adéquation avec les orientations du parcours.
Compétences académiques	- Les compétences académiques seront appréciés à la lecture de l'ensemble des pièces du dossier par la commission pédagogique de sélection de la mention (CV, lettre de motivation...).
Savoir-être	- Le savoir-être sera apprécié à la lecture de l'ensemble des pièces du dossier par la commission pédagogique de sélection de la mention (CV, lettre de motivation...).
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	- La motivation, la connaissance de la formation et la cohérence du projet seront tout particulièrement appréciés à la lecture de la lettre de motivation des candidats. Celle-ci constitue un document essentiel de leur dossier. Elle présente leur projet de formation (M1 et M2) et leur perspective professionnelle.
L'engagement, aux centres d'intérêt, aux réalisations dans le secteur universitaire ou extra-universitaire	- Tout type d'engagement (citoyen, étudiant, associatif) et/ou expérience(s) professionnelle(s), notamment en lien avec la formation, peuvent constituer un atout.